

Réseau CTV

	Payé	Gratis
Libéral	12 min.	15 min.
P.C.	15 min.	15 min.
N.P.D.	10 min.	15 min.
Crédit Social	—	15 min.
Créditiste	—	—
Total	37 min.	1 heure

Réseaux temporaires (anglais)

	Radio	Télévision
Libéral	2 h.	10 min.
P.C.	3 h. 50 min.	—
Total	5 h. 50 min.	10 min.

3. Inconnu.

4. Inconnu.

LES SURNUMÉRAIRES D'ÉTÉ AU MINISTÈRE DES MINES ET DES RELEVÉS TECHNIQUES

Question n° 855—M. Caron:

1. Combien de surnuméraires le ministère des Mines et Relevés techniques a-t-il pris à son service durant l'été dernier (1965), a) au bureau chef, b) aux autres bureaux d'Ottawa?

2. Qui a recommandé ces employés?

3. Ont-ils des parents, père, mère, sœurs, frères, oncles ou tantes, qui sont au service du ministère des Mines et Relevés techniques?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Mines et des Relevés techniques): 1. a) 243, b) néant.

2. Ils ont été employés par l'intermédiaire de la Commission du service civil et avec son approbation.

3. Rien dans nos archives n'indique où les parents d'un employé travaillent.

LES SURNUMÉRAIRES D'ÉTÉ AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Question n° 862—M. Caron:

1. Combien de surnuméraires le ministère des Transports a-t-il pris à son service l'été dernier (1965), a) au bureau chef à Ottawa, b) pour le Canadien-National, c) dans les hôtels d'été?

2. Qui a recommandé ces employés?

3. Ont-ils des parents, père, mère, sœurs, frères, oncles et tantes, qui travaillent pour le Ministère?

M. James A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. a) Le ministère a pris à son service 117 surnuméraires. Ce nombre comprend ceux qui ont été employés en vertu du programme général du gouvernement prévu pour accorder des emplois d'été aux étudiants universitaires, ceux qui ont été embauchés pour remplacer les employés permanents partis en vacances, ceux qui ont été embauchés pour les périodes les plus occupées et ceux qui ont été embauchés pour remplir des fonctions d'ordre général. b) et c) Le ministère des Transports n'embauche pas de personnel destiné aux chemins de fer Nationaux du Canada ni aux hôtels d'été.

[L'hon. M¹¹ LaMarsh.]

2. 31 de ces surnuméraires ont présenté leur demande à la Commission du service civil et nous ont été recommandés par elle en qualité d'aides-étudiants en vertu du programme général du gouvernement fédéral. Les autres, après avoir présenté une demande directement au Ministère ou nous avoir été renvoyés par le Service national de placement, ont été choisis soit par la Commission du service civil, soit par le ministère selon le poste en cause.

3. Ces renseignements ne sont pas disponibles.

LES ÉMISSIONS SCOLAIRES D'ONTARIO

Question n° 884—M. Reid:

1. La Société Radio-Canada retransmet-elle les émissions du ministère de l'Éducation de l'Ontario qui s'intitulent «Émissions scolaires d'Ontario»? Et a) dans le cas de l'affirmative, quels sont les accords qui sont intervenus à ce sujet entre le Ministère de l'Éducation d'Ontario et la Société Radio-Canada, b) dans le cas de la négative, quelles en sont les raisons?

2. Ces émissions sont-elles retransmises par les stations de Radio-Canada ou par ses stations affiliées dans le nord-ouest de l'Ontario?

3. Ces émissions sont-elles retransmises par les stations satellites de Radio-Canada dans les localités de Kenora et de Rainy River et, dans le cas de la négative, quelle en est la raison?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): 1. Non. La Société Radio-Canada a mis à la disposition du ministère provincial de l'Éducation tout son réseau de l'Ontario, y compris ses propres stations et ses stations affiliées de l'Ontario. Le ministère de l'Éducation de l'Ontario ayant décliné cette offre, le réseau de Radio-Canada ne relaie pas les émissions scolaires.

2. Les stations de Radio-Canada ne relaient pas ces émissions. Le ministère de l'Éducation a fait des démarches individuelles auprès d'un certain nombre de stations privées affiliées, y compris celles du nord-ouest de l'Ontario qui relaient ces émissions.

3. Les stations-relais de la région Kenora-Rainy River ne retransmettent pas les émissions en question, bien qu'elles reçoivent les émissions scolaires télévisées que diffusent les réseaux national et ontarien de Radio-Canada. L'offre de l'ensemble de son réseau ayant été rejetée par les intéressés, la Société n'est pas disposée à mettre à leur disposition seulement une partie de son réseau ontarien pour compléter un système de distribution indépendant.

LES RECHERCHES SUR L'EXTRACTION DE L'ESSENCE DÉRIVÉE DE LA HOUILLE

Question n° 896—L'hon. M. Dinsdale:

1. Est-ce qu'on effectue des recherches au Canada sur la possibilité d'extraire l'essence du charbon, a) par hydrogénation du charbon, b) par la synthèse Fischer-Tropsch, c) par le procédé H-charbon, d) ou par tout autre procédé?

2. Quelle est la valeur de ces divers procédés?